



COMMUNIQUE DE PRESSE

30 janvier 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE CAMPAGNE D'ABATTAGE D'ARBRES MALADES DANS LE DIOIS

Afin d'assurer la sécurité des usagers, le Département de la Drôme va procéder dans les mois à venir à l'abattage de 58 arbres d'alignement sur les routes départementales du Diois.

Une étude phytosanitaire réalisée sur les arbres bordant les routes départementales du Diois a mis en évidence que 58 des 1 186 arbres d'alignement répertoriés dans cette zone souffrent d'une maladie ou arrivent en fin de vie. Pour assurer la sécurité des usagers de la route et éviter une propagation de la maladie aux arbres avoisinants, ces arbres vont être abattus à partir de février.

Dans le cadre de sa politique de gestion, le Département a prévu de replanter, a minima, un nouvel arbre pour chaque arbre abattu. Le choix des essences et leur implantation a été déterminé afin d'anticiper l'adaptation au réchauffement climatique mais également du danger que peuvent représenter certains sujets situés en bordure de route. Des campagnes régulières d'entretien des arbres (élagage de branches etc..) ont lieu chaque année pour faciliter leur développement et prolonger leur durée de vie.

La neutralisation temporaire de la circulation est à prévoir pendant l'opération d'abattage. Le Département invite les usagers de la route à la prudence aux abords de ces zones de travaux.